

CHRONIQUE DIPLOMATIQUE

L'année 1971 restera celle de la crise grave entre la France et l'Algérie. Cela ne saurait faire oublier le ressentiment que va créer l'échec répété des conférences de la C.N.U.C.E.D. et par delà celui-ci la remise en question de l'aide aux pays sous-développés. Alors, repli sur soi c'est-à-dire renforcement de la coopération intra-maghrébine, renforcement de la coopération avec l'Europe méditerranéenne tout en cherchant l'ouverture dans la diversification des échanges, sont bien désormais les trois volets constants de la diplomatie maghrébine.

I. — LES RELATIONS INTER-MAGHREBINES

Presque tout le contentieux est réglé entre les 3 Etats. Le Maghreb a surmonté en 1971 de nombreuses difficultés et s'applique à mettre en œuvre une coopération souhaitée fermement mais pas toujours aisée à réaliser.

A. — LES DIFFICULTÉS

Depuis 1970, le contentieux frontalier est réglé entre les trois Etats maghrébins (cf. chronique précédente A.A.N. (IX), 1970 : 285). Le reste du contentieux entre l'Algérie et le Maroc est évoqué lors de la visite de M. Medeghri (début mai puis décembre). Avec la Tunisie (biens et avoirs, nationalité) il est liquidé en 1971 par une commission mixte. Seul reste pendant le problème de Rio de Oro car, c'est maintenant chose faite, le Maghreb s'est légèrement déplacé vers le Sud-Ouest, acquérant un nouveau partenaire, la Mauritanie. La tendance qui apparaissait en 1970 se confirme; le Maghreb va se faire à quatre, mais la Libye s'éloigne vers le Machreq. La rupture est essentiellement politique avec le Maroc (à cause des prises de positions véhémentes des Libyens lors de l'affaire de Skhirat), elle est relâchement des relations bilatérales avec les autres partenaires bien que visites et déclarations ne manquent pas. Trois crises vont secouer le Maghreb (Skhirat, la France, la Jordanie) au cours desquelles la volonté d'Unité l'emportera sur les particularismes.

Les événements de Skhirat surprisent les dirigeants maghrébins. La prudence devait l'emporter. La Tunisie, l'Algérie, la Mauritanie envoient des émissaires, les gouvernements félicitent le Roi d'avoir échappé à la mort, tandis que les ambassadeurs libyen et marocain sont rappelés.

Pendant la crise avec la France la même attitude de réserve traduit bien les progrès de l'unité : l'Algérie envoie des émissaires au plus haut niveau (Bouteflika, Abdesselam Belaid) expose sa position au Maroc, à la Tunisie. Bien entendu les contacts seront constants avec la Libye puisque celle-ci devait apporter un soutien non négligeable à l'Algérie. Le Maroc tente de servir de bons offices avec la France, tandis que la Tunisie observe une prudente neutralité alors qu'elle perd un moment les 40 millions de francs que lui verse l'Algérie pour le pétrole qui transite par le territoire tunisien (Trapsa, Skirra).

Enfin les pays maghrébins ne cachèrent pas le profond malaise, la colère et l'indignation que provoquèrent les massacres d'Amman. Là encore le Maghreb prit une position plus unitaire par rapport aux positions respectives de chacun sur le Moyen-Orient (cf. *infra*, III, A).

Il apparaît assez clairement que l'Unité maghrébine progresse également dans les faits.

B. — LA COOPÉRATION INTER-MAGHRÉBINE

L'année 1971 s'ouvre sous d'heureux auspices pour le renouveau de l'idée maghrébine. En effet un séminaire réunit à Tunis du 27 au 31 janvier 1971 les experts maghrébins sur le thème : « les techniques juridiques de la coopération maghrébine ». Ce séminaire fait le point de la situation et des problèmes. (Le C.C.P.M. publie dans son Bulletin mensuel d'information, n° 8, les résultats de ces travaux).

CONCLUSIONS DU SÉMINAIRE

Les experts maghrébins réunis à Tunis du 27 au 30 janvier 1971 :

- Après avoir entendu les différents rapports présentés dans le cadre de ce séminaire et étudié les problèmes soulevés au cours de débats,
- Conscients de la nécessité de développer la coopération maghrébine,
- Et soucieux d'apporter leur contribution à cette œuvre,
- Ont abouti aux conclusions suivantes :

I. — Dans le domaine des accords maghrébins.

A. — Utilité de tirer avantage aussi bien du bilatéralisme que du multilatéralisme, de l'approche politique que de l'approche technique, ainsi que des méthodes globale et sectorielle.

B. — Intérêt d'aboutir à la conclusion d'un accord cadre intergouvernemental définissant les principes fondamentaux de la coopération maghrébine.

C. — Utilité de simplifier les procédures de mise en vigueur des accords conclus ou à conclure, en favorisant :

1°) l'exécution provisoire de ces accords dès leur signature, en attendant leur ratification,

2°) le développement de l'utilisation de la technique des accords en forme simplifiée,

3°) le recours dans certains secteurs à la formule des « arrangements ».

D. — Utilité pour les pays du Maghreb d'inclure dans leurs accords bilatéraux la clause de la nation la plus favorisée, de façon à permettre l'extension, sur le plan multilatéral maghrébin, des avantages qu'ils s'accordent mutuellement.

II. — *En ce qui concerne les organes.*

A. — Nécessité de renforcer l'action du C.P.C.M. et d'étendre ses attributions, en le dotant notamment :

1°) d'experts maghrébins permanents et d'un conseiller juridique,

2°) de moyens accrus d'information et de diffusion tels que la publication d'un recueil périodique des actes ayant trait à la coopération maghrébine.

B. — Besoin de créer de nouveaux organes permanents en vue de développer la coopération maghrébine dans les autres domaines.

III. — *En ce qui concerne les entreprises multinationales.*

A. — Intérêt de favoriser la constitution de telles entreprises.

B. — Et d'en faire un instrument de promotion de la coopération des pays maghrébins.

IV. — *S'agissant des organisations non gouvernementales.*

A. — Utilité de favoriser leurs contrats, leurs échanges et leur action commune au bénéfice de la construction du Maghreb.

B. — Intérêt de créer des organisations non gouvernementales intermaghrébines, telles une association maghrébine de Droit International et de Droit Comparé, à l'initiative des Facultés de Droit.

Les intentions sont claires et malgré les difficultés les Etats essayent de mettre en application ces principes. Ainsi en dépit de la rupture entre le Maroc et la Libye les liens bilatéraux subsistent entre la Libye et l'Algérie et la Tunisie (visites de Qaddhafi) plusieurs accords tunisiens-libyens sur la main-d'œuvre, soutien à l'Algérie, cf. Chrono.

Les déplacements de personnalités sont trop nombreux pour ne pas signifier une plus grande concertation. Outre, celles de MM. Bouteflika, Noura, Masmoudi, Ben Abbès, Lamrani, c'est-à-dire les ministres au plus haut niveau, les visites plus techniques des ministres du Commerce se succèdent. Masmoudi ira en Mauritanie en mars. Il s'agit de développer les échanges communs qui restent faibles (1) de créer des chambres de commerce communes, enfin pour l'Algérie de fournir du gaz au Maroc (cf. accord du 28 décembre), pour l'industrie de Nador et un don de 5 millions de D.A. pour la construction du port de Nouakchott. Chacun parle du Grand Maghreb arabe et si le président Ould Daddah (2) vient effectivement à Tunis et à Alger, on annonce en fin d'année les visites de Boumediène en Tunisie et de Bourguiba en Algérie pour 1972.

(1) Cf. Chronique économique. Des discussions ont lieu à Alger avec une délégation marocaine en février pour la mise en valeur de Gara Djebilet mais rien n'est encore engagé.

(2) Un programme d'échanges culturels algéro-mauritanien est mis sur pied en 1971.

D'aucuns pourront s'étonner que la construction maghrébine, soit si lente : si certaines commissions ou comités se mettent effectivement en place (transports, travail, traduction en arabe des conventions), en fait les Etats maghrébins sont plus prudents. Ils ont plusieurs fois ressenti de cruelles désillusions, ils ont peu de choses à échanger et de plus par delà leur culture relativement commune, les régimes sont très différents et pour le moment leur intérêt immédiat est avant tout la paix en Méditerranée et la négociation commune avec le C.E.E. Or tout cela passe encore par la France.

II. — LES RAPPORTS FRANCO-MAGHREBINS

Depuis 10 ans jamais les relations franco-algériennes n'ont été aussi mauvaises, et jamais elles n'ont connu cette euphorie avec le Maroc et la Tunisie, c'est qu'au-delà de la crise pétrolière l'idée que la France se fait de la coopération évolue tandis que les actions continuent, et chaque pays devient un pays « banalisé » même à l'intérieur d'un Maghreb toujours « privilégié ».

A. — LA COOPÉRATION FRANCO-MAGHREBINE ET LES DIFFICULTÉS

La tendance générale du budget de la coopération s'oriente de plus en plus vers la « formation des formateurs ». Priorité est reconnue à l'Afrique francophone. Le Maghreb reçoit 44 % des crédits affectés à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des A.E. (1 milliard). Le renforcement de la coopération est net avec le Maroc et la Tunisie tandis que l'Algérie verra diminuer le nombre des coopérants français.

Il nous a toujours paru opportun de situer les crédits accordés au Maghreb dans le cadre général de la coopération. Le budget voté à la session d'octobre 1971, témoigne d'un effort en faveur de la politique franco-africaine mais n'a pas fait l'objet d'analyse motivée précise de la part du gouvernement qui avait pourtant pris connaissance du rapport Gorse. Ce budget se chiffre à 1 508,7 millions de francs si l'on s'en tient au budget de la coopération proprement dit, 2 291,1 millions de francs si l'on ajoute certains crédits relatifs à l'Afrique (dont l'essentiel des crédits à l'Algérie) prévus dans le budget même du ministère des affaires étrangères.

1) *La coopération.*

— LE BUDGET DE LA COOPÉRATION (3).

Dépenses ordinaires (en francs français)

TITRE III - MOYENS ET SERVICES :	1971	1972
. Personnel - Rémunération d'activités..	23 937 540	26 498 664
. Personnel en activité et en retraite - Charges sociales.....	2 535 352	3 016 116
. Matériel et fonctionnement des services.....	3 798 674	5 811 047
. Subventions de fonctionnement.....	249 213 275	310 743 379
dont :		
F.A.C. Actions de coopération culturelle et technique.....	95 235 297	141 225 000
Participation aux dépenses de fonctionnement des organismes de recherche scientifique et technique outre mer..	153 977 978	169 518 379
. Dépenses diverses.	18 837 505	19 924 494
dont :		
Missions d'aide et de coopération, dépenses de fonctionnement.....	13 616 039	13 498 443
Centres culturels (fonctionnement).....	5 221 446	6 426 051
Total Titre III.....	298 322 346	365 933 700
TITRE IV - INTERVENTIONS PUBLIQUES :		
. Interventions politiques et administratives.....	696 856 630	779 073 840
dont :		
F.A.C. Rémunération des personnels d'assistance technique.....	570 856 630	640 073 850
Coopération technique militaire.....	36 000 000	49 000 000
Concours financiers.....	90 000 000	90 000 000
. Action sociale, Assistance et solidarité.....	167 330	167 330
dont :		
Subventions aux oeuvres privées des E.A.M.....	136 000	136 000
Total Titre IV.....	697 023 960	779 241 170
TOTAL DEPENSES ORDINAIRES.....	995 346 306	1 145 234 870

(3) On trouvera ces chiffres dans les publications officielles débats parlementaires, repris par plusieurs revues spécialisées comme *Marchés Tropicaux*.

Dépenses en capital (en milliers de francs français)

	A. P. (4)		C. P. (4)	
	1971	1972	1971	1972
TITRE V - INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ETAT :				
. Investissements hors métropole (équipements administratifs)...	2 000	2 500	2 000	2 500
TITRE V - SUBVENTIONS D'IN- VESTISSEMENT :				
. Investissements hors métropole	320 500	418 000	327 682	361 000
dont :				
Subventions au F.A.C.....	317 000	407 000	324 182	350 000
Subventions d'équipement aux organismes de recherche.....	3 500	11 000	3 500	11 000
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL..	322 500	420 500	329 682	363 500

(4) A.P. Autorisations de programmes votées pour 1971 et prévues pour 1972.
C.P. Crédits de paiement votés pour 1971 et prévus pour 1972.

*Total des crédits de paiement pour la coopération 1972
par rapport aux crédits de 1971*

	1971	1972
Dépenses ordinaires.....	995 346 306	1 145 234 870
Dépenses en capital.....	329 682 000	363 500 000
TOTAL BUDGET COOPERATION.....	1 325 028 306	1 508 734 870

— LE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A ce tableau du budget de la coopération proprement dit, il faut ajouter le tableau des crédits relatifs à l'Afrique ou aux pays en voie de développement prévus au budget même du ministère des affaires étrangères.

Dépenses ordinaires (en francs français)

	1971	1972
. Subvention à l'Office universitaire et culturel français pour l'Algérie.....	39 937 985	41 545 255
. Aide au développement par la formation et l'enseignement.....	233 984 722	277 002 029
. Aide technique au développement.....	170 225 041	190 901 141
. Contribution au développement de l'Algérie.....	46 280 000	-
. Aide militaire à différents Etats étrangers (non précisée).....	67 044 000	67 044 000

Dépenses en capital (en milliers de francs)

	1971		1972	
	A. P.	C. P.	A. P.	C. P.
Investissements hors métropole	32 594	18 000	34 594	54 000
dont :				
Aide extérieure.....	30 094	16 000	32 094	32 000
Contribution au développement industriel de l'Algérie.....	-	-	-	20 000

Parmi les mesures nouvelles prévues au budget 1972 il faut noter :

— l'extension des interventions en Afrique anglophone dans les domaines de la coopération culturelle et de la coopération technique et la création de centres culturels;

— l'accroissement de l'aide à la coopération culturelle en Tunisie : plus 3 millions de francs;

— le transfert au chapitre « Aide technique au développement » de crédits afférents aux opérations de coopération franco-algérienne, soit : diverses opérations de formation et d'assistance technique, notamment dans le domaine agricole (13 480 000 F); l'Institut de technologie de Mostaganem (5 800 000 F); le programme de mise en place de six instituts de technologie (17 620 000 F);

— une réduction « jugée possible » sur les crédits affectés à la contribution au développement économique de l'Algérie (moins 9 380 000 F).

Au titre des dépenses en capital, les opérations de développement nouvelles concernent notamment les pays suivants (autorisation du programme, en milliers de francs) : Cambodge, 450; Laos, 1 150; autres pays d'Asie, 2 250; Algérie, 2 000; Maroc, 5 050; Tunisie, 4 250; Afrique anglophone, 3 220.

— LA COOPÉRATION CULTURELLE.

Effectifs du personnel enseignant français au Maghreb

Pays	Années	Primaire	Secondaire	Supérieur	Encadrement pédagogique	Administration scolaire et universitaire	Total
Algérie	1969-70	1 501	3 618	343	176	48	5 686
	1970-71	1 005	3 489	498	216	24	5 232
Maroc	1969-70	28	6 139	155	158	91	6 571
	1970-71	19	6 568	157	177	107	7 030
Tunisie	1969-70	-	2 894	227	399	-	3 520
	1970-71	-	2 994	269	400	-	3 663
Maghreb	1969-70	1 529	12 651	725	733	139	15 277
	1970-71	1 024	13 051	924	793	131	15 925

Il faut ajouter à ces chiffres les enseignants ayant un contrat de droit commun et ceux des Ecoles privées non payés par la coopération et les

V.S.N.A. payés désormais par les Etats d'accueil (5) : 1 486 en 1971, 2 100 prévus pour 1972. Ce tableau fait ressortir très nettement la progressive disparition des enseignants français dans le primaire due à l'arabisation. On remarquera toutefois la progression des enseignants français dans le supérieur. Par contre ce tableau ne laisse pas apparaître la progression dans les fonctions d'animation pédagogique et dans les établissements de formation qui marque le grand tournant de la conception de la coopération franco-maghrébine. Le statut des enseignants est depuis l'avenant 1970 (cf. précédente chronique) pratiquement harmonisé.

Parallèlement aux actions d'enseignement il faut rappeler l'importance des divers moyens de diffusion culturelle (cf. budget *supra*), livres, revues, cinéma, missions, stages, bourses, etc...).

Boursiers maghrébins (y compris libyens) :

1969-70 : 1 650 s/total 7 873, crédits : 56 millions de F

1970-71 : 1 765 s/total 8 682, crédits : 57 millions de F

Bourses de stage :

1969 : 1 043 : 21 % du total

1970 : 1 333 : 33 % du total

De légers changements sont intervenus dans le statut des V.S.N.A. qui risquent encore de diminuer le nombre des candidats. Cf. en particulier. Loi 71/424 du 10-6-71 portant code du service national. *J.O.R.F.* (135), 12-6-1971 : 5659. De toutes façons leur statut, leur nombre, leur répartition, leur affectation font l'objet de virulentes critiques.

— LA COOPÉRATION TECHNIQUE.

C'est l'Algérie qui reçoit le plus de coopérants techniques : 600 pour la Tunisie, 800 pour le Maroc; Algérie : 2 193 experts dont 450 des établissements de formation professionnelle 720 conseils.

L'opération la plus importante est celle de l'encadrement des instituts de technologie destinés à former des spécialistes nécessaires au développement immédiat. Parmi ces instituts, celui de Mostaganem reçoit cette année une dotation spéciale. Cf. budget *supra*. Une coopération étroite est maintenue entre les I.N.R.A. français et algérien. Par ailleurs plusieurs actions sur programmes sont menées à bien dans le secteur des T.P., banques, mise en valeur (Haut Chelif, Bounamousse, Grande Kabylie). Cette coopération se poursuit en dépit des difficultés.

(5) V.S.N.A. au Maghreb.

	Enseignants	techniques	Total	s/Total
Au 1/1/71	1 486	1 555	3 041	8 344
prévu 71-72	2 100	1 300	3 400	7 542

2) *Les difficultés.*

Elles tiennent essentiellement en 1971 à la détérioration dans les relations pétrolières entre la France et l'Algérie. Si le contentieux pétrolier (6) a donné lieu à de graves difficultés entre l'Algérie et la France il a permis cependant de préciser un certain nombre de notions et de concepts dans les relations entre pays nantis et ex-colonisés. En ce sens le débat dépasse largement la France et l'Algérie, c'est celui de la fin de la bonne conscience en matière d'aide. L'Algérie recuse ce vocable et elle a été dans ce conflit approuvée par l'ensemble des forces progressistes dans le monde y compris en France, où ne manquent pas les formations éprises de paix et de réelle coopération, celle-ci ne pouvant plus se confondre avec la seule préservation des intérêts pétroliers. Or la France s'est depuis longtemps présentée comme le champion de l'aide aux pays sous-développés et devant les revendications légitimes d'un jeune Etat voulant récupérer ses richesses nationales, c'est-à-dire négociier son propre pillage, il est regrettable que l'Etat français ait préféré laisser la parole aux trusts. Tout prouve (7) que depuis longtemps les compagnies françaises avaient amorti leurs investissements (8).

En fait le problème est ailleurs. Les Grands n'ont absolument pas fait progresser d'un iota le problème de la commercialisation des matières premières d'une part et d'autre part l'Algérie considère que l'ère du pacte colonial est close. Les accords d'Evian, modèle de relations post-coloniales, sont périmés et les accords de 1965 sont caducs. Les conditions de vente du pétrole dans le monde ont changé et vont changer en 1971 (accords de Téhéran et de Tripoli).

Enfin, la récupération des richesses nationales, thème de souveraineté, ne pouvait surprendre que ceux qui n'avaient jamais lu le programme de Tripoli (C.N.R.A., 1962). La nationalisation partielle de février est l'aboutissement logique pour l'Algérie de 18 mois de négociations entre des partenaires « privilégiés ». L'Algérie a beau jeu de démontrer que ses « privilégiés » se sont singulièrement rétrécis : la France n'achète plus de vin, la balance commerciale est toujours favorable à la France, le non réajustement du prix du pétrole représente une perte importante pour l'Algérie et les

(6) Le problème est analysé dans ce même *Annuaire* il n'est donc pas question de l'exposer ici. On comprendra cependant à quel point il sous-tend notre analyse des relations franco-algériennes.

(7) *Témoignage chrétien* (16/6/71) et *Christian Science Monitor* (8/5/1971) ont publié une interview du président Boumediène et la plupart des grandes revues ont consacré de très sérieuses études à ce sujet : outre les revues sympathisantes comme *France-Algérie*, *France-Pays arabes*, on trouve de claires analyses dans *Croissance des Jeunes Nations* (110), avril 1971, A. SAMUEL. Le placard publicitaire de défense mis au point par la SONATRACH est paru dans *International Herald Tribune*, 14/5/1971. *L'Unità*, 15/5/1971. *Journal de Genève*, 15/5/1971. *Le Nouvel observateur*, 24/5/1971. Mais aussi in *New York Times*, *National Zeitung* (Bâle), *Frankfurter Allgemeine*, *il giorno*, etc.

(8) Ce conflit a donné lieu à une exceptionnelle campagne de presse. Si l'on peut passer sous silence une certaine presse à scandale on peut regretter une revue aussi sérieuse que la R.D.I.P. sous la plume de M. ROUSSEAU se laisse aller à publier un article dont le ton n'ajoute rien au sérieux de la démonstration. Comparer la collaboration de la V^e République avec l'Algérie à celle de Vichy avec Hitler paraît grotesque et insultant. Quant au respect des « droits acquis... fruits de 130 années d'investissements » (p. 795), nous pensons qu'il y avait longtemps que personne ne prenait plus au sérieux de si pauvres arguments.

travailleurs émigrés font les frais du chauvinisme xénophobe entretenu par la presse. La coopération n'est plus exemplaire. Mais le véritable problème bien plus important est celui que pose l'Algérie : est-ce qu'un Etat sous-développé a la libre disposition de ses ressources. L'Algérie a montré la voie aux Etats du Tiers-Monde en prouvant qu'elle pouvait *négocier* son propre pillage.

A partir de là l'histoire événementielle embraye sur une série de mesures de rétorsions qui vont du grave (la COFACE ne garantit plus les contrats d'exportations vers l'Algérie) au sordide quand on s'en prend aux personnes. La presse se déchaîne. La France menace de sanctions devant la B.I.R.D. et les Compagnies internationales, ce qui lui vaut une réponse historique : « il est vrai que ce pétrole est rouge, le sang de vos martyrs entre pour une large part dans sa composition ». Boumediène, le 1/5/1971. Tout le contentieux latent est exposé au grand jour : nationaux emprisonnés, affaire Garniron, ratonnades, problèmes des vins, fermeture d'établissements (Jusvin, Renault, Peugeot, Philips, etc.) arrêt des importations, etc. Les émissaires succèdent aux missions (Ortoli, Alphand, de Broglie, tour à tour viennent à Alger).

Puis en juillet tout se calme : plusieurs libérations interviennent, la presse change de ton, les accords sont en vue (9), les journaux français (10) réapparaissent à Alger.

En fait, les intérêts étaient trop importants pour qu'une rupture interviene. Tout au long de la crise les voix les plus autorisées s'élevèrent pour dire que la coopération culturelle en particulier devait être préservée et ne pouvait être confondue avec les « affaires ». MM. Bouteflika et de Broglie affirment que la coopération va repartir sur de nouvelles bases (7 juillet), l'Ambassadeur Basdevant le redit le 14/7 et enfin le président Boumediène déclare à *Africasia* le 3/8 : « Nous sommes condamnés à vivre en paix avec la France ». Il parle aussi de la Méditerranée, des marchés possibles, des projets de gazoduc Algérie-Europe (10 à 15 milliards de m³) répondant ainsi au président Pompidou qui en juin à Toulon avait relancé sa politique méditerranéenne. Recevant M. Soutou nouvel ambassadeur de France en fin d'année, le président Boumediène parlera même de l'interpénétration des intérêts. Ceux-ci justifient la poursuite des relations.

B. — LES RELATIONS FRANCE-MAGHREB PAR PAYS

1) France-Algérie.

La France achète 27 millions de tonnes de brut à l'Algérie (17,5 à la Libye) soit le 1/4 de la consommation française, 1/2 milliard de m³ de gaz

(9) Une étude chiffrée de Mme DUTHEIL (Cf. notre article dans ce même *Annuaire*) montre du jour au lendemain la presse algérienne ne *parle plus* des exactions contre les Algériens en France, qui pourtant ne cessèrent pas immédiatement.

(10) Certains faisaient l'objet de mesures d'interdiction alors qu'ils soutenaient le point de vue d'Alger sur les nationalisations. C'est que le contentieux étaient antérieur : pour *L'Humanité* par exemple, c'est parce qu'elle avait dénoncé les arrestations d'étudiants. Les motifs étaient variables pour les autres, généralement à cause d'articles sur la guerre d'Algérie.

mais le dernier contrat avec Gaz de France prévoit la livraison C.A.F. à Fos de 3,5 milliards de m³ de G.N.L. par an pendant 15 ans. La France est le premier fournisseur de lait à l'Algérie et reste, nonobstant la diversification réelle des échanges, le premier partenaire commercial de l'Algérie (Cf. chiffres *in* Chronique économique).

L'accord sur l'émigration de 1968 est prorogé pour deux ans. Il prévoit un contingent annuel de 35 000 travailleurs. La demande réelle étant de 80 000, l'Algérie, bien qu'espérant mieux, considère qu'après la dureté de l'année 1971 ce résultat est appréciable. Elle dénonce cependant les facilités accordées aux Portugais (cf. chronologie le 8/4. A.P.S.) et ne s'estime pas satisfaite des conditions de vie faites à ses nationaux. Au plus fort de la crise M. Bedjaoui sera reçu par M. Schumann à ce sujet. Pourtant il ne manque pas de gestes de bonne volonté du côté des pouvoirs publics, des syndicats et même de la justice puisqu'un arrêt de la Cour de Cassation reconnaît aux travailleurs algériens la possibilité de se faire élire aux comités d'entreprises.

On ne saurait achever ce tour d'horizon — trop rapide étant donné l'importance des problèmes — sans signaler, la disparition en 1971 de deux personnalités, deux Français devenus algériens : Jacques Chevalier et le R.P. Delanglade. Leur mort en cette année de crise est apparue aux yeux de beaucoup comme un signe, le symbole de la fin d'une époque. La banalisation entre la France et l'Algérie est bien en route. Assez curieusement jamais les relations n'ont été si bonnes avec le Maroc et la Tunisie.

2) *Les relations franco-marocaines.*

Bien que le Maroc ait connu en 1971 de graves difficultés internes (grèves, arrestations d'étudiants, procès de Marrakech, Skhirat) qui ont suscité des prises de position sévères de la part des coopérants et des syndicats français, les relations avec la France n'ont fait que se préciser dans le sens du renforcement. Le planning de marocanisation se déroule comme prévu, la presse *Mas* ne paraît plus (mais qui s'en plaindra quand on connaît son attitude sous Vichy et le rôle qu'elle tint dans la déposition de Mohammed V), les entreprises privées françaises craignent pour leur avenir et pourtant l'aide financière française double de 260 millions en 1970, elle passe à 520 millions de francs en 1971, aide liée à d'importantes commandes à l'industrie française. La moitié des prêts est d'origine privée. Depuis 1968 la France et le Maroc ont mis au point une nouvelle formule d'assistance. L'aide à la balance des paiements de 100 millions comporte désormais un prêt gouvernemental à 15 ans et 3,5 % d'intérêt et un prêt privé garanti à 5 ans et 7 % d'intérêt, chacun représentant la moitié du crédit. La France est le premier partenaire commercial du Maroc (32 % des importations, 37 % des exportations, avec environ 1 200 millions de francs chacun). Trois accords sont signés en 1971 (entre MM. G. D'Estaing et Lamrani) portant sur l'assistance économique, dont une livraison de blé de 10 000 tonnes. Un nouvel ambassadeur marocain arrive à Paris en février (M. Laghzaoui) tandis que M. Ben Abbès est reçu à Paris par M. Schumann fin juin à la suite de la visite de G. D'Estaing à

Rabat en mai. La commission mixte fonctionne (cf. accord du 2 juillet portant création d'une commission permanente de consultation) et l'année se termine par un accord O.R.T.F.-R.T.M. portant extension de la coopération (stages, fournitures, missions, etc.) tandis que se prépare la nouvelle convention de coopération culturelle et technique (qui sera signée le 13/1/1972 pour 10 ans).

3) *Les relations avec la Tunisie.*

La commission mixte franco-tunisienne elle aussi fonctionne à la satisfaction des partenaires. La Tunisie reçoit désormais la même aide de la France qu'avant Bizerte. 1970 : 150 millions dont 75 crédits publics et 75 crédits privés (plus une assistance culturelle et technique de 75 millions de francs). En 1971 : 210 millions de francs dans des conditions améliorées, tandis que des facilités sont accordées à certains produits tunisiens. En effet, le déficit de la balance est un gros problème pour la Tunisie et M. Masmoudi vient l'exposer à Paris en juin (après Londres).

Plusieurs accords seront signés en 1971 avec la France : en particulier la convention consulaire, car 24 000 Français vivent en Tunisie et 120 000 Tunisiens en France. Mais surtout le 10 décembre est signée à Paris la convention d'application relative à l'aide à la balance des paiements faisant suite au protocole d'accord signé le 14 septembre et portant sur un prêt de 100 millions de francs dont 50 en crédits publics, 3 % en 20 ans, et 50 en crédits bancaires garantis par la COFACE pour l'achat en France de petits équipements.

La France, avec 30 %, est le premier client et le premier fournisseur de la Tunisie et si les visites se succèdent (Bettencourt, Comiti, Masmoudi au plus haut niveau), si un nouvel ambassadeur est nommé, M. Bel Ayed en remplacement de M. Caïd Essebi, si la compagnie franco-tunisienne (C.F.P.) découvre un gisement à Sfax (qui va porter la production à 9 millions de tonnes, El Borma étant exploité par une société italo-tunisienne), si enfin la Tunisie est toujours le chantre de la francophonie (elle accueille les congrès francophones et milite à l'Agence de coopération culturelle) tout ceci n'est rien eu égard au changement fondamental pour l'avenir que représente la nouvelle législation en faveur des investissements étrangers. Résultat en particulier (11) des négociations entre le ministre de l'économie tunisien et le C.N.P.F. à Paris, la Tunisie s'engage dans la sous traitance. Les industries françaises (et pour commencer le groupe Prouvost) installeront des usines, donc créeront des emplois, et réexporteront les produits finis en Europe. Avantages fiscaux et douaniers, prix bas (le SMIG en Tunisie est le 1/4 du français), bénéfices pouvant être rapatriés, sont les conditions nécessaires à cette nouvelle forme de dépendance. Les chemises tunisiennes seront

(11) Lors du débat en mai, sur la fuite des cerveaux des pays en voie de développement le Conseil économique et social de l'O.N.U. avait adopté une résolution présentée par la Tunisie demandant aux investisseurs privés étrangers d'employer sur place le personnel qualifié.

concurrentielles sur le marché européen. Mais l'industrie tunisienne sera un peu plus dépendante encore de la Métropole. Au moment d'une nouvelle négociation avec la C.E.E. ce phénomène jouera son rôle.

4) *Les relations avec les autres pays du Maghreb.*

Le glissement de la Libye vers le Machreq n'a rien changé aux relations franco-libyennes. M. De Lipkowski ira en Libye et le commandant Jalloud viendra à Paris. La France continue à livrer des Mirages (12) au rythme normal du contrat, assiste la Libye dans différents projets (hôpitaux, centrales électriques, recherches minières).

Quant aux relations franco-mauritaniennes elles sont au mieux et l'entrée de la Mauritanie dans un Maghreb toujours plus méditerranéen ne saurait porter préjudice aux intérêts français. La MIFERMA pourrait même être un élément dynamique dans l'exploitation commune future de Gara Djebilet. Il s'agit là d'une stratégie à plus long terme. Le président Ould Daddah étant en 1971 président en exercice de l'O.U.A. fit de nombreux déplacements en Afrique et au Maghreb. Cela devrait faciliter l'intégration de la Mauritanie au sous-ensemble maghrébin.

III. — L'AFRIQUE DU NORD DANS LA STRATEGIE INTERNATIONALE

De nombreux problèmes ont agité le monde en 1971 avec des répercussions plus ou moins grandes sur le Maghreb : les événements d'Amman ébranlèrent une fois de plus l'Unité arabe, l'admission de la Chine à l'O.N.U. permit à la solidarité afro-asiatique de se manifester même si le Maghreb reste tiraillé entre l'Est et l'Ouest. La crise du Dollar et l'échec de la C.N.U.C.E.D. devaient en particulier être durement ressentis.

A. — LA SOLIDARITÉ ARABE

Vue du Maghreb la solidarité arabe est de plus en plus suspecte. Autant en 1971, les relations se sont assainies entre les Etats maghrébins, autant la situation au Machreq paraît confuse. La Libye préfère le Moyen-Orient. Le projet fédéral est esquissé à Benghazi en avril. Le président libyen fait éliminer les éléments « marxistes » qu'il livrera dans les conditions que l'on sait lors du « complot de juillet ». (Cet anti-communisme virulent accompagné d'un retour à une religion passée de mode, irrite nombre de Maghrébins). Le référendum fédéral aura lieu en septembre, le président Sadate

(12) Cf. à ce sujet l'excellente étude de Bruno RIBES « La France et les ventes d'armes à l'étranger ». *Etudes*, janvier 1972 : 5-25 et en particulier à la page 17.

viendra à Tripoli, en octobre; la Libye n'assiste plus depuis longtemps (printemps 1970) aux réunions maghrébines (le président Qaddhafi semble préférer les voyages impromptus) et surtout avec Skhirat la Libye attaque le Maroc. Elle souhaite une fédération à 4 (avec la Syrie) (13) pour libérer la Palestine. Les préoccupations plus proprement maghrébines sont plus importantes pour les autres Etats du Maghreb. Ce d'autant plus que l'Algérie est relativement isolée au sein des pays arabes, elle rejette la résolution de 1967 de l'O.N.U. Elle a dénoncé le « Néron arabe » d'Amman, (elle rompt d'ailleurs ses relations diplomatiques avec la Jordanie), la répression de Khartoum, elle est irritée par les déclarations de Qaddhafi et de Sadate (14). Le général Assad a confisqué les armes destinés par l'Algérie aux Palestiniens; ceux-ci ont déçu les Algériens au moins par leur incapacité à unifier leurs mouvements. Cependant Arafat viendra à Alger en mai et l'Algérie promet de nouveaux efforts. M. Yazid, ambassadeur au Liban, doit apporter la caution de son pays, et son habileté diplomatique, à démêler les relations avec les mouvements palestiniens. La Libye boycotte les réunions de l'O.P.E.P., et ne reconnaît plus l'autorité des réunions des chefs d'Etat major arabes. La conférence des Chefs d'Etats arabes à Tripoli est d'ailleurs annulée en juillet, le sommet arabe suggéré par le Maroc (à Alger) n'eut pas lieu, l'Algérie n'apprécia guère l'attitude de l'O.A.P.E.P. (15) dans le conflit pétrolier et c'est encore les missions de conciliation de la Tunisie qui devaient être les plus positives (Plan en 6 points de M. Masmoudi). On sait depuis longtemps que le président Bourguiba est hostile aux solutions guerrières. La diplomatie tunisienne (Bahi Ladgham et Masmoudi), s'efforce depuis longtemps de convaincre les pays arabes. Les déclarations du colonel Qaddhafi, surtout parce que la Libye refuse de financer n'importe quoi, ne pourraient que donner raison aux modérés. Mais désormais (et même à l'O.N.U.) c'est la division qui règne entre les Arabes, au sujet du conflit Inde-Pakistan, mais aussi de la Palestine. A ce niveau, il y a longtemps que les pays arabes savent qu'ils n'ont rien à attendre du reste du monde.

B. — LA SOLIDARITÉ AFRO-ASIATIQUE

Si l'on excepte la vague habituelle de résolutions sur l'apartheid, les ventes d'armes, etc., la solidarité afro-asiatique s'est manifestée positivement avec l'entrée de la Chine à l'O.N.U., et négativement avec l'échec de Lima.

Le Maghreb participe comme chaque année aux différentes conférences africaines. Mais de plus en plus on a la nette impression que les Etats

(13) M. Rondor nous a donné cette année plusieurs études sur l'Union des Républiques arabes in *Le Monde* et *Le Monde diplomatique*. La meilleure nous paraît être celle parue dans *Etudes*, janvier 1972 : 37-59.

(14) A propos de la guerre d'Algérie la réplique a été sèche mais en plus quelques jours avant la création de l'U.R.A. la presse égyptienne avait accusé l'Algérie de commerce (gaz) avec les U.S.A.

(15) La « récupération » par l'Iran des îlots du détroit d'Hornuz ne fit que convaincre un peu plus les pays maghrébins les liaisons de l'Iran avec l'Impérialisme. La Ligue arabe charge le Maroc et la Tunisie d'une mission de médiation. Mais seules la Libye et l'Algérie protestèrent énergiquement.

maghrébins ne se satisfont plus des habituelles déclarations condamnant l'apartheid, le Portugal, les ventes d'armes, etc. (16). Ils savent qu'un certain nombre d'Etats africains sont prêts à traiter avec l'Afrique du Sud et la mission des « 4 Sofes » à Jérusalem n'a fait que rajouter à la suspicion.

Aussi est-ce vers les organismes techniques et financiers que le Maghreb se tourne plus volontiers. La mise en place de la B.A.D. en tant que véritable Banque africaine fait l'objet de tous les efforts des Etats maghrébins (à Kampala, à Rabat, à Abidjan). Mettre en œuvre une politique d'austérité et de contrôle des disponibilités, participer aux négociations sur la réforme du système monétaire international, créer un fonds africain de développement, paraît, à l'Algérie en particulier, une tâche nécessaire et sérieuse. La B.A.D. recevra d'ailleurs pour cela l'appui de différentes organisations : O.N.U.D.I., C.E.A., etc. Et surtout elle va participer à une opération typiquement caractéristique de la volonté algérienne : la route transaharienne. On ne saurait assez souligner l'importance de cette entreprise. Destinée à supprimer le désert qui sépare les deux Afriques que l'on a trop souvent opposées, elle est le fruit d'une véritable coopération internationale : outre les riverains (Algérie, Tunisie, Maroc, Niger, Mali), y participent de nombreuses institutions internationales et certains Etats européens comme la France.

La C.E.A. s'était réunie à Tunis en février et avait tracé les grandes lignes de ce nouveau type d'action que l'on voit démarrer en 1971 au Maghreb. Certes la 10^e session à laquelle étaient représentés la B.A.D. et le C.P.C.M. n'avait pas manqué de condamner l'Afrique du Sud et le Portugal, de prêcher l'aide aux mouvements de libération nationale, mais surtout elle avait demandé aux pays industrialisés de pratiquer des prix justes et aux Nations Unies d'accorder une autonomie plus grande à la C.E.A. dans l'évaluation et l'exécution des programmes.

Une telle politique avait déjà été préconisée par les réunions préparatoires à la C.N.U.C.E.D. La conférence de Lima était porteuse d'espoir. Mais la crise du dollar demeure ressentie par le Tiers-Monde, l'endettement croissant de celui-ci, les divisions (18) (on attendait une Chine triomphante elle fut pâle) firent de cette grande réunion, une triste copie de ce qu'avait été Alger et New Delhi. La charte adoptée innove certes sur quelques points (identification des Nations les moins avancées par exemple). Mais la stupéfiante incompréhension des pays nantis devant la gravité des problèmes, a amené les plus lucides parmi les pays du Tiers-Monde — dont l'Algérie, discours de M. Boufflika le 29 octobre — à prendre conscience qu'ils ne devaient plus rien attendre qui ne soit arraché par un combat d'autant plus âpre qu'inégal. On peut dire que l'échec de Lima est la fin du mythe de la décennie du développement. Il n'est pas sûr (19) que l'O.N.U. y survivra.

A l'O.U.A. le Maghreb est unanime sur les grandes déclarations, assez divisé sur les votes de détails (par exemple dans les deux affaires du

(16) IX^e conférence de l'O.U.A., 21 juin, Addis Abéba. Cf. chronologie.

(17) Nous reviendrons sur l'importance de ce problème *infra*.

(18) En particulier entre Latino-américains de la CECLA et Africains.

(19) On a noté en particulier les virulentes critiques adressées aux organisations internationales venant même de la Papauté.

Pakistan/Inde et de l'Iran) se retrouve sur Israël, l'admission des 4 Emirats (Boutan, Bahrein, Qatar, Oman) et vota pour l'admission de la Chine et le retrait de Taïpeh. La joie de cette victoire du Tiers-Monde (26/10/1971) fut cependant plus nette en Algérie. Pourtant dans la composition Est-Ouest l'apparition de la Chine au plan international, ne s'est pas traduite par un renforcement de sa présence au Maghreb.

C. — LE MAGHREB ENTRE L'EST ET L'OUEST

Le Maghreb commerce peu avec l'Afrique et les pays du Tiers-Monde, a de bonnes relations avec les pays de l'Est, mais ne fait qu'accroître ses échanges avec ceux de l'Ouest.

1) *Les relations avec le Tiers-Monde.*

Certes la Chine a prêté 40 millions de dollars sans intérêt, acheté de la fonte algérienne (80 000 tonnes) et lui a fourni des médecins qui obtiennent d'ailleurs un franc succès. La Tunisie semble renouer des relations très laches depuis 4 ans avec la Chine.

Certes, le Maghreb coopère avec l'Afrique dans le projet transaharien, mais commerce peu (20). Pourtant plusieurs chefs d'Etat africains viendront au Maghreb. Seul M. Hamani Diori recevra (à Alger) un accueil chaleureux et des subsides de la Libye.

Celle-ci devait en 1971 rompre avec le Tchad et reconnaître le Frolinat. Les mouvements de libération sont toujours bien accueillis à Alger mais c'est entre la Libye et le Tchad que le Niger devait offrir ses bons offices car les problèmes épineux en Afrique ne produisent pas de conflits avec les autres Etats maghrébins. Seule relation curieuse de la Libye, la Guinée, qui devait d'ailleurs approuver (et féliciter) celle-ci dans l'enlèvement des leaders soudanais. Surprenante contradiction d'un régime qui fut souvent porté au pinacle par les progressistes maghrébins.

Avec le reste du Tiers-Monde, seul le Chili (lors de mesures de nationalisations) devait soulever de larges approbations (surtout en Algérie). Les autres Etats, et la minceur des accords (cf. infra) en fait foi, ne représentent qu'un pourcentage négligeable du commerce extérieur du Maghreb.

2) *Le Maghreb et l'Est.*

Les relations avec les pays de l'Est ne sont pas seulement bonnes formellement comme avec l'Afrique, elles se traduisent par une coopération assez importante.

(20) Un colloque s'est tenu à Alger sur le thème de l'Unité africaine. Il a parfaitement relevé toutes les contradictions de ce mythe. Cf. l'excellent compte rendu qu'en a fait Africanus (c'est le pseudonyme d'un des observateurs les plus avertis des choses de l'Afrique), dans *Partisans*, mars-avril 1971.

L'U.R.S.S. ne fait pas de coopération privilégiée au Maghreb, les trois Etats reçoivent *mutatis mutandis* également. Même l'anti-communisme virulent du colonel Qaddhafi n'est pas un obstacle à des relations avec la Libye (échanges : 5 millions de dollars). Assez curieusement on peut même soutenir que ce n'est pas avec l'Algérie que cette coopération se déroule le plus sereinement. Passons sur les accusations de la presse française (les Russes n'ont aucune facilité militaire en Algérie, même si l'aviation est équipée d'appareils russes, mais pas de *Mig 23*, même pas la possibilité qu'a la flotte soviétique en Egypte, d'escale technique) (21). Par contre au plus fort de la crise franco-algérienne, l'U.R.S.S. n'hésite pas à signer des accords pétroliers avec la France.

M. Kossyguine fut cependant fort bien reçu à Alger en octobre où l'on regrettait simplement qu'il aille immédiatement après visiter le Maroc. Cela permit de recevoir les quelques jours suivants, un ministre chinois en toute bonne conscience.

Les échanges avec l'U.R.S.S. représentent 6 % du commerce extérieur de l'Algérie, les Russes sont donc les 4^e partenaires avec les Américains. L'U.R.S.S. accorde en 1971 un crédit de 900 millions de francs (15 ans à 2,5 %) pour financer El Hadjar (passage de 450 000 tonnes à 2 millions de tonnes). Les Algériens se plaignent de la non signature de l'accord commercial à long terme et d'un accord sur les transports maritimes. Par contre l'U.R.S.S. entretient environ 3 000 coopérants en Algérie. Les contrats en particulier de prospection minières sont nombreux (Technoexport et SONAREM en particulier, cf. accords).

Le fait qu'après Alger, M. Kossyguine se rende à Rabat, ne traduit en rien un quelconque changement dans la politique extérieure de l'Algérie ou du Maroc. Il est simplement significatif d'une certaine conception de la coexistence pacifique. M. Kossyguine parle à Rabat du « nouvel exemple de l'efficacité politique de la coexistence pacifique entre Etats ayant des systèmes différents ».

Deux accords seront signés, le premier sur transports maritimes et le second sur la construction d'une centrale hydro-électrique par la firme Technoprom Export, financé : le 1/3 en clearing, le reste par un prêt de 12 ans à 2,5 %.

Le communiqué final commun condamne l'Afrique du Sud, Israël, la guerre du Vietnam et souhaite la paix en Méditerranée. Mais chacun des partenaires sait pertinemment que l'autre ne changera pas de camp.

Les relations avec les autres Etats socialistes sont diverses : fructueuses avec la Yougoslavie : l'accord commercial avec l'Algérie (sur le bois, papier, glucose : 3,5 millions de dollars) prévoit de porter les échanges à 18 millions en 1972; accord avec le Maroc (pêche, mines et aide liée), techniciens yougoslaves pour la Libye (médecins et techniciens) qui reçoit encore des techniciens roumains (hydrauliques) et bulgares (routes). L'Algérie reçoit le

(21) Au cours du banquet offert à M. Kossyguine le 5/10, le président Boumediène demanda même la liquidation de toutes les bases en Méditerranée.

président Hongrois Pal Lozonci fin novembre, les échanges représentent 4 millions de dollars. Mais l'Algérie obtient un prêt de 20 millions de dollars.

En fait au-delà des sympathies (souvent équivoques, car les socialistes maghrébins se heurte à l'anti religiosité logique des communistes, ainsi on n'explique jamais les raisons réelles qui firent interrompre brutalement le voyage de Mouloud Kassim à Moscou), il semblerait que le Maghreb ait désormais adopté une tactique qui s'efforce de tirer un bénéfice maximum de la concurrence qui s'établit entre les puissances « aidantes ». Mais à ce jeu là, c'est l'Ouest qui l'emporte.

3) *Le Maghreb et l'Ouest.*

Dans la conquête des marchés maghrébins c'est incontestablement la R.F.A. qui, en 1971, déploie le plus d'efforts. Elle réussit à reconquérir ses positions d'avant la rupture (1965 : établissement des relations diplomatiques avec Israël, 1967 : guerre « des six jours »). Même l'Algérie a renoué ses relations diplomatiques (ce qui fait que les deux Allemagnes ont désormais une Ambassade à Alger). Les investissements sont surtout privés en Algérie. Les contrats portent (outre la livraison de voitures) essentiellement sur du matériel de haute précision technique.

M. Eppler, ministre de la coopération économique, entreprend une vaste tournée au Maghreb en mai — suivant de peu le directeur de l'emploi et de l'immigration, car ce problème préoccupe fort les Etats maghrébins. Le Ministre allemand devait à cette occasion lancer l'idée d'une sorte de Plan Marshall qui coordonnerait l'assistance des Etats européens aux pays riverains de la Méditerranée. M. Laraki se rendra en juin à Bonn. Il y prépare le renouvellement de l'aide publique de la R.F.A. au Maroc (120 millions de DM en 1970 contre 33 en 1969) et l'affectation des 65 millions de DH pour 1971 : financement en particulier du projet phosphatier de Daoui, du complexe chimique du Safi et quelques investissements touristiques.

En Tunisie la R.F.A. construit 3 barrages (M. Eppler participe à l'inauguration de celui de Bir M'Cherga le 17 mai), des aéroports et ports et effectue des recherches agricoles. En 1971 la participation allemande est de 55 millions de DM. (De 1962 à 1970 la R.F.A. a prêté 50 millions de dollars à la Tunisie).

C'est cependant auprès des U.S.A. que les Etats maghrébins ont trouvé le plus de crédits en 1971.

Les Etats-Unis aident à construire des barrages en Tunisie (cf. chronologie le 8/7) au Maroc (prêt de 800 000 dollars pour celui du Bou Regreg). Cependant la visite du Roi en Amérique est remise. Les affaires de corruption et le remaniement ministériel traduit bien la gêne des Américains devant les excès de certains ministres affairistes. La polémique sur les bases rebondit en février. En fait l'installation des réseaux de communication et la signature de l'accord Intelstat nous paraît plus importante que la présence éventuelle de quelques forces américaines. L'endettement du Maroc et de la Tunisie enfin, est un problème préoccupant. L'aide publique américaine est de 40

millions de dollars à la Tunisie et 250 millions de dollars au Maroc. Le déséquilibre du solde des paiements est toujours aussi grave, or le montant de la dette extérieure publique de ces deux Etats est environ sept à huit fois celui des réserves. De plus il n'est pas évident que les investissements rendus possibles grâce à l'appui américain, soient aussi sûrs que ceux que prévoient l'Algérie.

La crise pétrolière franco-algérienne a révélé au grand jour la concurrence entre les pays nantis. On ne compte plus désormais les contrats de gaz entre l'Algérie et les U.S.A. tellement ils sont nombreux (cf. accords *infra*), et colossaux : en gros l'Algérie va livrer pendant 20 ans, 15 milliards de m³ de G.L.N. par an à différentes firmes américaines (surtout El Paso et Distrigas). Pour ce faire elle a obtenu plusieurs prêts pour achever ses usines de liquéfaction du gaz naturel, prêts essentiellement privés d'ailleurs en attendant celui de la B.I.R.D. (Bien entendu le pétrole compte encore, témoin l'accord avec la C.O.R.C.O. le 14/12. Cf. accords *infra*). Les groupes internationaux sont nombreux à s'intéresser à l'Algérie par le canal soit de l'Eximbank (prêts pour l'achat de 2 boeings 727, de locomotives et pour l'usine d'Arzew), groupes anglo-saxons et Japonais (22) pour le transport et la liquéfaction du gaz, Babkers Trust Cy., William Brothers Engineering Cy., Littan Industries, etc. Les accords sont généralement signés avec la SONATRACH (23) et la SONAREM (prospection minière) et non avec l'Etat algérien. On sait en effet que les relations diplomatiques ne sont toujours pas rétablies entre les deux Etats. La guerre du Vietnam est l'obstacle majeur. L'Algérie fait preuve de bonne volonté sur tous les autres points : elle rend non seulement les avions détournés mais l'argent des rançons exigées par les Black Panthers.

Les premières livraisons de gaz ont eu lieu. Transportées par une société mixte algéro-française Gazocean/Alocean qui possède déjà deux méthanières dont le « Descortes ».

De nombreux projets sont à l'étude pour alimenter l'Europe en gaz (par le Maroc et l'Espagne, et par la Sicile). Ceci explique peut être l'importance des relations des trois Etats maghrébins avec l'Espagne.

M. Lopez Bravo a parcouru le Maghreb en 1971 et a reçu à Madrid les plus hauts ministres et fonctionnaires maghrébins. L'Espagne extrade les opposants marocains, satisfait les Maghrébins en ne reconnaissant pas l'Etat d'Israël, signe des accords sur la pêche et le tourisme et donne son appui à une politique de paix et de sécurité en Méditerranée avec ses riverains.

Le seul point noir est le Rio de Oro sur lequel la Mauritanie n'a pas renoncé à ses revendications. L'O.N.U. et l'Algérie se font pressantes pour que l'Espagne accepte l'autodétermination. Mais les phosphates de Saguiet el Hamra menacent le Maroc. La proximité géographique est cependant le

(22) Les Japonais financent d'autres projets à Skikda et une cimenterie à Meftah : 10 millions de dollars en 1971.

(23) Qui elle même peut agir avec une autre société algérienne : la SONACOME, par exemple : 10 millions de dollars pour l'achat de véhicules Dodge à Chrysler pour la prospection au Sahara. Ce système pose le problème de la nature des sociétés nationales en Algérie.

fer de lance puissant qui doit favoriser maints projets déjà signalés (Gara-Djebilet, gazoduc, etc.).

C'est par l'Italie que passerait l'autre gazoduc. Les relations Maghreb-Italie n'ont elles aussi cessé de s'améliorer, échanges :

- 80 millions de Lires avec la Libye
- 55 millions de Lires avec l'Algérie
- 25 millions de Lires avec le Maroc
- 20 millions de Lires avec la Tunisie.

L'accord sur la pêche et le plateau continental avec la Tunisie, doit favoriser l'extension des recherches engagées par la société mixte qui exploite déjà El Borma. En dépit des nationalisations de ces biens privés la Libye est le 2^e partenaire africain de l'Italie (après l'Afrique du Sud). Les exportations de pétrole libyen vont à l'Italie (25 %), la R.F.A. (20 %), les U.S.A. (13 %), puis Grande Bretagne et France.

M. A. Moro vient à Alger en juin, l'Algérie est le 3^e partenaire africain. L'Italie fournit 100 000 tonnes de lubrifiants à l'Algérie et lui achète pétrole, fer et huile d'olive. Elle compte aider l'Algérie à obtenir un accord global avec la C.E.E.

Les autres pays européens entrent chacun pour une part plus négligeable dans les relations avec le Maghreb. La Grande-Bretagne, qui a reçu M. Masmoudi, prête 500 000 £ à la Tunisie pour son programme de développement, 250 000 £ à la R.T.A. pour l'achat d'un studio pour Oran. L'Algérie obtient 24 millions de francs (8 ans, 3 ans de délai de grâce, 6,5 %) pour une usine de filature à Constantine (contrat SONITREX - Platt. International). Sir Douglas Home passera 3 jours au Maroc mais venant d'Egypte, il allait à Gibraltar. On notera qu'en représailles contre la Grande-Bretagne accusée d'avoir livré les 3 îles du détroit d'Hormuz à l'Iran, le C.C.R. libyen décide la nationalisation de la compagnie pétrolière B.P. Les avoirs de la Libye dans les banques londoniennes sont retirés; une commission est chargée d'évaluer l'indemnisation à verser à la B.P. Le contentieux avec la Grande-Bretagne était déjà lourd depuis l'arrestation des leaders soudanais et la création de la fédération arabe. Plusieurs contrats avaient été annulés (sur-tout livraison de chars Chieftain).

Le Canada par contre entretient quelques relations avec le Maghreb : recherches pétrolières (avec la R.F.A.) en Tunisie. Visite de M. Pepin en Algérie (90 coopérants) 3 prêts : 98 millions de dollars dont 10 pour la SONATRACH, prévisions : 50 millions de plus). En fait le Maghreb vend peu au Canada (vin, dattes, conserves) et lui achète du blé, du bois et des machines (25 millions de dollars avec l'Algérie).

Enfin avec le Bénélux les relations n'ont jamais été très importantes : le vin et la main-d'œuvre sont les préoccupations importantes du Maghreb. Seule la Belgique achète du vin à l'Algérie. Quant à la main-d'œuvre c'est dans le cadre de la C.E.E. que son sort devrait être réglé.

D. — MAGHREB ET C.E.E.

Le problème du vin va tout au long de l'année faire l'objet de discussions, de polémiques et même de campagne de presse. A compter du 1^{er} avril 1971 en effet toute importation de vin est du ressort de la C.E.E. Les Six ne réussissant pas à se mettre d'accord, la liberté de s'approvisionner est laissée aux Etats membres. Mais le 5 mars, M. Cointat, ministre français de l'agriculture, promet aux viticulteurs de ne pas user de cette facilité. L'Algérie proteste car elle considère la vigne comme un héritage colonial et l'arrachage pose de graves problèmes. Ce n'est que fin octobre que les Six se mettront enfin d'accord en accordant 40 % de réduction des droits de douane inscrit au T.E.C.

L'Algérie proteste une fois de plus. On voit bien là, en effet, les résultats néfastes de la politique égoïste des Etats nantis. Personne n'est satisfait des accords de 1969 entre la C.E.E. et le Maroc et la Tunisie. [Cf. notre article A.A.N. 1969] et le Maghreb n'aimerait pas renouveler l'erreur que fut la négociation en ordre dispersé. De plus l'Algérie entend négocier un accord global et non, un accord portant sur des contingents de matières premières. Elle aimerait que soient liés les problèmes commerciaux, de main-d'œuvre et d'aide. Pour cela les 3 Etats ont reçu des promesses formelles de l'Italie, de la France (Giscard d'Estaing au Maroc) en dépit des obstacles concrets en matière de pêche et d'agrumes. Les riverains de la Méditerranée ont besoin les uns des autres s'ils veulent vraiment faire de celle-ci un lac de paix !

On ne saurait en effet terminer cette chronique sans insister sur le fait que tous les Chefs d'Etat ont, chacun à leur manière, en 1971, insisté sur la sécurité en Méditerranée. De M. Pompidou au président Boumediène en passant par le président Bourguiba, MM. Masmoudi et Lopez Bravo, tous ont dit que l'Europe devait aider à la paix au Moyen-Orient et préserver la Méditerranée. Les déceptions causées par les Grands, par les organismes internationaux, est trop forte pour qu'une telle unanimité ne traduise qu'une démagogie verbale.

Bruno ETIENNE*.

* Chargé de recherches au C.N.R.S. [C.R.E.S.M.].